

2008/8718 - CONSTRUCTION DE LA MJC PERRACHE – PLACE NAUTIQUE - OPERATION N° 02 232 001 - MONTANT DE L'OPERATION : 3 900 000 € TTC - CHOIX DU CONTROLEUR TECHNIQUE ET DU COORDONNATEUR SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 janvier 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Par délibération n° 2007/7420 du 15 janvier 2007, vous avez approuvé le projet cité en objet, confié la coordination du groupement de commandes à la SAEM Lyon Confluence et fixé le montant de l'opération à 3 900 000 € TTC (valeur juin 2006).

La SAELM Lyon Confluence a procédé à 2 appels d'offres ouverts pour la désignation du contrôleur technique et du coordonnateur SPS, dont le choix a eu lieu lors de la Commission d'Appel d'Offres du 13 décembre 2007 ; cette CAO est constituée conformément à l'article 5 de la convention.

Elle vous propose d'approuver les choix suivants :

| | | |
|--------------------|---|--------------------|
| Marché de | : | Contrôle Technique |
| A été attribué à | : | BTP Consultants |
| Pour un montant de | : | 18 540,00 € H.T. |

| | | |
|--------------------|---|---|
| Marché de | : | Coordination Sécurité et Protection de la Santé |
| A été attribué à | : | ACE BTP |
| Pour un montant de | : | 9 957,50 € H.T. |

Vu la délibération n° 2007/7420 du 15 janvier 2007 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu la Commission d'Appel d'Offres en date du 13 décembre 2007 ;

Où l'avis de sa Commission Administration Générale – Marchés et Travaux ;

DELIBERE

1- Les décisions de la SAEM Lyon Confluence sont approuvées comme suit :

- Le contrôle technique sera assuré par BTP Consultants pour un montant de 18 540,00 € H.T.

- La coordination sécurité et protection de la santé sera assurée par ACE BTP pour un montant de 9 957,50 € H.T.

2- La SAEML est autorisée à signer les marchés de contrôle technique et de coordination sécurité et protection de la santé ainsi que les avenants éventuels et tous les actes contractuels s'y référant dans le cadre des crédits budgétaires inscrits pour cette opération.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

E. TETE